



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 29554

Texte de la question

Reponse. - Depuis 1980, les importations totales de charbon sont en forte regression : 21,3 Mt en 1985 ; 18,6 Mt en 1986, soit une reduction de 12,7 p 100. Cette baisse est due essentiellement a la chute des importations effectuees par EDF pour la production d'electricite et par l'industrie (reduction des importations respectivement de 14 p 100 et de 28,5 p 100 en 1986 par rapport a 1985). Les importations prevues par EDF en 1987 ne dépassent pas 2,3 Mt, soit une baisse de 62,2 p 100 par rapport a 1985. Compte tenu de la poursuite du programme nucleaire, cette solution ne se modifiera pas a court terme. Les achats en Afrique du Sud, qui s'elevaient a 6,5 MF en 1985, soit 30 p 100 des importations totales de charbon, ont ete reduites a 1,5 Mt en 1986, soit 8 p 100 des importations, compte tenu de la decision prise par le Premier ministre, le 13 novembre 1985, d'interdire la conclusion de tout nouveau contrat d'importation de charbon en provenance de ce pays tant que sa situation interieure n'aurait pas evolue. Les contrats signes anterieurement au 13 novembre 1985 dont l'exécution a ete poursuivie en 1986, ont porte respectivement sur 560 kt pour la siderurgie, 90 kt pour les houilleres, 750 kt pour EDF et 150 kt pour differents contrats industriels. En 1987 l'application des contrats en cours au 13 novembre 1985 concerne la siderurgie pour 610 kt, les houilleres pour 30 kt et EDF pour 140 kt. En 1988, derniere annee d'application des contrats signes avant le 13 novembre 1985, ce courant d'importation sera inferieur a 0,5 Mt. Les tonnages restant a importer correspondent pour l'essentiel a du charbon-vapeur pour EDF des fines maigres pour l'injection au haut fourneau et l'agglomeration en siderurgie. L'Association technique de l'importation charbonniere a ete chargee de rechercher des charbons de substitution aupres des producteurs australiens, colombiens, americains, canadiens, en s'efforçant de negocier ces charbons aux meilleurs prix et a recu instruction de veiller a depister et eviter tout detournement de trafic.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis 1980, les importations totales de charbon sont en forte regression : 21,3 Mt en 1985 ; 18,6 Mt en 1986, soit une reduction de 12,7 p 100. Cette baisse est due essentiellement a la chute des importations effectuees par EDF pour la production d'electricite et par l'industrie (reduction des importations respectivement de 14 p 100 et de 28,5 p 100 en 1986 par rapport a 1985). Les importations prevues par EDF en 1987 ne dépassent pas 2,3 Mt, soit une baisse de 62,2 p 100 par rapport a 1985. Compte tenu de la poursuite du programme nucleaire, cette solution ne se modifiera pas a court terme. Les achats en Afrique du Sud, qui s'elevaient a 6,5 MF en 1985, soit 30 p 100 des importations totales de charbon, ont ete reduites a 1,5 Mt en 1986, soit 8 p 100 des importations, compte tenu de la decision prise par le Premier ministre, le 13 novembre 1985, d'interdire la conclusion de tout nouveau contrat d'importation de charbon en provenance de ce pays tant que sa situation interieure n'aurait pas evolue. Les contrats signes anterieurement au 13 novembre 1985 dont l'exécution a ete poursuivie en 1986, ont porte respectivement sur 560 kt pour la siderurgie, 90 kt pour les houilleres, 750 kt pour EDF et 150 kt pour differents contrats industriels. En 1987 l'application des contrats en cours au 13 novembre 1985 concerne la siderurgie pour 610 kt, les houilleres pour 30 kt et EDF pour 140 kt. En 1988, derniere annee d'application des contrats signes avant le 13 novembre 1985, ce courant d'importation sera inferieur a 0,5 Mt. Les tonnages restant a importer correspondent pour l'essentiel a du charbon-vapeur pour

EDF des fines maigres pour l'injection au haut fourneau et l'agglomération en siderurgie. L'Association technique de l'importation charbonniere a ete chargee de rechercher des charbons de substitution aupres des producteurs australiens, colombiens, americains, canadiens, en s'efforcant de negocier ces charbons aux meilleurs prix et a recu instruction de veiller a depister et eviter tout detournement de trafic.

Données clés

Auteur : [M. Lang Jack](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29554

Rubrique : Charbon

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1987, page 4616

Réponse publiée le : 1er février 1988, page 477